

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00216 Numéro SIREN : 523 387 421 Nom ou dénomination : A.E.D. (AGRI ENERGIE DONDAINE)
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt 2456

A.E.D. (AGRI ENERGIE DONDAINE)

GREFFE 89.04
RCS AUXERRE
N° gestion

SARL au capital de 229 000,00 euros
Siège social : 12 RUE DU BOIS 89440 ATHIE
523387421- RCS AUXERRE

- 8 OCT. 2018

2656

108216

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

Chers Associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2017 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 85 855,60 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 942 621,64 Euros hors taxes contre 868 247,43 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 74 374,21 Euros ou de 8,57%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 010 957,16 Euros contre 1 090 175,39 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 79 218,23 Euros ou de -7,27%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 817 655,09 Euros contre 1 148 121,10 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 330 466,01 Euros ou de -28,78%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 769,48 Euros contre 2 346,80 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 1 577,32 Euros ou de -67,21%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 202 034,10 Euros contre 196 611,36 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 422,74 Euros ou de 2,76%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 32 521,50 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 32 521,50 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 110 414,55 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 110 414,55 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 320 134,09 Euros contre 273 771,55 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 46 362,54 Euros ou de 16,93%.
- Les liquidités sont de 160 888,88 Euros contre 204 967,98 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 44 079,10 Euros ou de -21,51%.

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 159 904,96 Euros contre 164 480,35 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 4 575,39 Euros ou de -2,78%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de -1 150,65 Euros contre -15 848,70 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 14 698,05 Euros ou de 92,74%.
- Les autres achats et charges externes sont de 268 676,52 Euros contre 603 241,03 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 334 564,51 Euros ou de -55,46%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 1 230,84 Euros contre 612,33 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 618,51 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 42 000,00 Euros contre 54 000,00 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 12 000,00 Euros ou de -22,22%.
- Les charges sociales sont de 0,00 Euros contre 120,00 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 120,00 Euros ou de -100%.
- Les dotations aux amortissements sont de 346 992,05 Euros contre 341 513,83 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 478,22 Euros ou de 1,6%.
- Les autres charges sont de 1,37 Euros contre 2,26 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 0,89 Euros ou de -39,38%.
- Le résultat déficitaire de l'exercice arrêté au 31 octobre 2017 est de 85 855,60 Euros.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations et agencements divers : 92 633,41 Euros
- Matériels et outillages : 20 650,00 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 1 156,29 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi par le commissaire aux comptes.

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 85 855,60 Euros en totalité au compte 'report à nouveau débiteur'.

Les comptes de l'exercice clos en date du 31/10/2017, font apparaître une perte de -85 855,60 euros. Ceci a eu pour effet de diminuer le montant des capitaux propres, qui ressort ainsi à la somme de 30 835,30 euros, soit moins de la moitié du capital social s'élevant à 229 000,00 euros.

Compte tenu de cette situation, l'article L223-42 du Code de Commerce prévoit que les associés doivent décider, dans le cadre de la tenue d'une AGE, dans les quatre mois suivant l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, s'il y a lieu ou non à dissolution anticipée de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

III - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Selon les dispositions du Code de commerce et conformément à l'arrêté du 20 mars 2017, nous vous présentons la ventilation des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Ces Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, sont présentés dans le tableau en annexe.

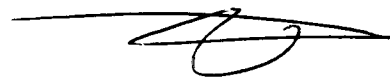
Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à ATHIE
Le 13/04/2018

La Gérance.
M. DONDAINE ERICK



M. DONDAINE REGIS



A.E.D. (AGRI ENERGIE DONDAINE)

SARL au capital de 229 000,00 euros

Siège social : 12 RUE DU BOIS 89440 ATHIE

523387421- RCS AUXERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 OCTOBRE 2017

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 85 855,60 Euros en totalité au compte 'report à nouveau débiteur'.

Les comptes de l'exercice clos en date du 31/10/2017, font apparaître une perte de -85 855,60 euros. Ceci a eu pour effet de diminuer le montant des capitaux propres, qui ressort ainsi à la somme de 30 835,30 euros, soit moins de la moitié du capital social s'élevant à 229 000,00 euros.

Compte tenu de cette situation, l'article L223-42 du Code de Commerce prévoit que les associés doivent décider dans le cadre de la tenue d'une AGE dans les quatre mois suivant l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, s'il y a lieu ou non à dissolution anticipée de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/04/2018.

Signature de la Gérance :

M. DONDAINE ERICK



M. DONDAINE REGIS



Désignation de l'entreprise : SARL AED		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 12 RUE DU BOIS 89440 ATHIE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 52338742100010		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/10/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB				
	Frais de développement*	CX	96 914	20 890	76 023	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN	48 471		48 471	
	Constructions	AP	380 433	77 039	303 394	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 336 786	825 466	2 511 320	
	Autres immobilisations corporelles	AT	459 072	85 875	373 197	
Immobilisations en cours	AV	8 169		8 169		
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD	660		660	
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BH				
TOTAL (II)		BJ	4 330 503	1 009 270	3 321 234	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	37 568		37 568	
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 270		9 270
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	160 629		160 629
		Autres créances (3)	BZ	159 505		159 505
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Disponibilités		CF	160 889		160 889	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 505		15 505	
	TOTAL (III)	CJ	543 365		543 365	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	4 873 868	1 009 270	3 864 599	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SARL AED		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 229 000)			DA	229 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	22 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	193 418	
	Report à nouveau			DH	-328 627	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-85 856	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	30 835	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 762 038	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	851 625	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	163 582	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 119	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	7 431	
Autres dettes				EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	45 968	
TOTAL (IV)			EC	3 833 763		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 864 599		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 549 566	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 827	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL AED						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	918 127	FE		FF	918 127
		FG	24 494	FH		FI	24 494
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	942 622	FK		FL	942 622
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	68 334
	Autres Produits (1) (11)					FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	159 905
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-1 151
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	268 677
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 231
	Salaires et traitements *					FY	42 000
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	346 992
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	193 302
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	769
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	769
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	202 034
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	202 034
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-201 265
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-7 963

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SARL AED</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 522
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 522
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	110 415
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	110 415
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-77 893
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 044 248
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 130 104
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-85 856
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	68 334
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Arnaque sur les comptes bancaires		311	
Charges exceptionnelles divers		110 104	
Produits exceptionnels divers			32 522
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL AED										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	96 914	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	48 471	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	KJ	205 196	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2	KP	175 237	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	3 316 136	KT		KU	20 650	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	360 839	KW		KX	92 633	
		Matériel de transport *			KY	3 400	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 043	LC		LD	1 156	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	8 169	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	4 110 322	LO		LP	122 608	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP	660	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	660	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	4 207 895	OH		OJ	122 608	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	96 914	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	48 471	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	205 196	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	175 237	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 336 786	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	453 472	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 400	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 200	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	8 169	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	4 232 930	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	660	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	660	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		ØL	4 330 503	OM	

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/10/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AED

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL AED										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	14 429	EL	6 461	EM		EN	20 890	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	17 100	PN	10 260	PO		PQ	27 359	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	30 880	PW	18 799	PX		PY	49 679	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	542 276	QA	283 190	QB		QC	825 466	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	54 937	QE	27 016	QF		QG	81 953	
	Matériel de transport		QH	1 920	QI	850	QJ		QK	2 770	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	736	QM	416	QN		QO	1 153	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	647 848	QV	340 531	QW		QX	988 379	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			QN	662 278	OP	346 992	OQ		OR	1 009 270	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL AED		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE ***

Désignation de l' entreprise : SARL AED

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	160 629		160 629					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	50 305		50 305				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 527		11 527				
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	97 673		97 673					
	Charges constatées d'avance	VS	15 505		15 505					
TOTAUX		VT	335 639	VU	335 639	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	7Z										
Autres emprunts obligataires (1)	VG										
	VH	2 762 038		477 841		1 067 231		1 216 967			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	163 582		163 582						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 055		2 055						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 064		1 064						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	7 431		7 431						
Groupe et associés (2)		VI	851 625		851 625						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	45 968		45 968						
TOTAUX		VY	3 833 763	VZ	1 549 566		1 067 231		1 216 967		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	6 700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	235 925	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

A.E.D. (AGRI ENERGIE DONDAINE)

Annexes comptables

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017 dont le total est de 3 864 598,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -85 855,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 à 15 ans
- Installations techniques	8 à 15 ans
- Matériels et outillages	3 à 15 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/10/2016 Au 31/10/2017

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée

X

X

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée

X

X

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.

X

X

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

X

X

Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée

X

X

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.

X

X

Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

X

X

Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.

X

X

Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée

X

X

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Désignation	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	DURÉE	Taux d'amortissement
TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	96 914		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains		48 471		
	Constructions	Sur sol propre	205 196		
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	175 237		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		3 316 136		20 650
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	360 839		92 633
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	3 400		
		Matériel de bureau & info., mobilier	1 043		1 156
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				8 169
Avances et acomptes					
		TOTAL III	4 110 322		122 608
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		660		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	660		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 207 895		122 608

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			96 914	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				48 471	
	Constructions	Sur sol propre			205 196	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			175 237	
	Inst.tech., mat. outillage indust.				3 336 786	
		Ins. gal. agen. amé. div.			453 472	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			3 400	
		Mat.bureau, info., mob.			2 200	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				8 169	
Avances et acomptes						
		TOTAL III			4 232 930	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				660	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			660	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					4 330 503	

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL	14 429	6 461		20 890
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	17 100	10 260		27 359
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	30 880	18 799		49 679
Inst. techniques matériel et outil. industriels		542 276	283 190		825 466
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	54 937	27 016		81 953
	Matériel de transport	1 920	850		2 770
	Mat. bureau et informatique, mob.	736	416		1 153
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		647 848	340 531		988 379
TOTAL GENERAL		662 278	346 992		1 009 270

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

Détermination de la valeur actuelle**MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	35 373,20	36 811,85	35 373,20	36 811,85
Autres approvisionnements	1 044,00	756,00	1 044,00	756,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	36 417,20	37 567,85	36 417,20	37 567,85

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	160 629	160 629	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	50 305	50 305	
	coll. publiques	11 527	11 527	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	97 673	97 673	
	Charges constatées d'avance	15 505	15 505	
TOTAUX		335 639	335 639	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 505
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	15 505

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	85 159
Autres créances	108 705
Disponibilités	209
TOTAL	194 073

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 762 038	477 841	1 067 231	1 216 967
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		163 582	163 582		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	2 055	2 055		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	1 064	1 064		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		7 431	7 431		
Groupe & associés (2)		851 625	851 625		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		45 968	45 968		
TOTAUX		3 833 763	1 549 566	1 067 231	1 216 967
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 700			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	235 925			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	45 968
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	45 968

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 581
Emprunts et dettes financières divers	79 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 058
Dettes fiscales et sociales	1 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	135 443

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	552 229					552 229
TOTAL (1)	552 229					552 229
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	552 229					552 229

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL						

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

(c) CERFRANCE Yonne

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Dans la mesure du possible, la distinction entre les charges courantes et exceptionnelles a été réalisé.
La somme de 110 414,55 euros comptabilisées en charges exceptionnelles correspondent à des charges d'entretiens et d'honoraires liées à des sinistres intervenus sur le matériel de la méthanisation. En contre partie, un produit exceptionnel de 32 521,50 euros a été constaté. Ce dernier correspond à des remboursements d'assurance.

Les gérants sont dans l'attente de documents permettant des remboursements complémentaires mais par prudence, ne sont pas comptabilisés.

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges d'exploitations au cours de l'exercice s'élève à 68 334 euros. Ce montant correspond à des remboursements d'assurances lié à de la perte d'exploitation.

En garantie de 2 prêts consentis par la CAISSE REGIONNALE DU CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE
BOURGOGNE et par OSEO, il a été décidé de donner en nantissement les 2290 parts sociales de la société A.E.D.

A.E.D. (AGRI ENERGIE DONDAINE)

SARL au capital de 229 000,00 euros

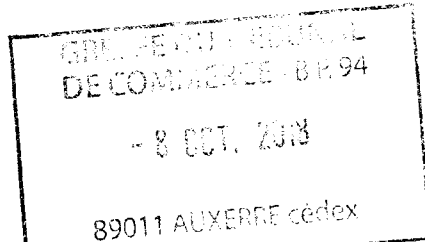
Siège social : 12 RUE DU BOIS 89440 ATHIE

523387421- RCS AUXERRE

TRIBUNAL DE COMMERCE

90 rue de Paris

89000 AUXERRE



ATHIE, le 5/10/2018.

Objet : Formalité de dépôt des comptes

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour la formalité de dépôt des comptes de l'exercice comptable de notre société clos au 31/10/2017, un exemplaire :

- des comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- de l'annexe comptable
- du rapport de gestion.
- de l'extrait du procès-verbal d'assemblée générale.
- un chèque de 48,14 euros en règlement de vos frais et pour lequel nous vous remercions de nous adresser une facture.

Vous souhaitant une bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.

Signature de la Gérance

M. DONDAINE ERICK

M. DONDAINE REGIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Erick Dondaine".

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Regis Dondaine".